CONTACT

La Bouëxière

BULLETIN
COMMUNAL
D'INFORMATION

N° 87 - DÉCEMBRE 2009

Dossier social

Les actions envers les personnes âgées

Economie

Bellevue II c'est parti !

Associations

Toute l'actualité

LA CAMPAGNE BUISSONNIÈRE

La Bouëxière
CONTACT
Bulletin Communal d'Information n° 87

Gérant :
Stéphane PIQUET

Dépôt légal :
DÉCEMBRE 2009

Rédaction, composition, mise en page :
COMMISSION INFORMATION
REPRODUCTION INTERDITE
Imprimerie :
GPO Thorigné-Fouillard
02 99 62 49 40

Date de dépôt des prochains articles :

le vendredi 12 février 2010, à 12 h, dernier délai.

Tout article transmis après cette date ne sera pas publié.

Vous pouvez transmettre vos textes soit manuscrits, soit par Internet :
marie-annick.regnault@mairie-labouexiere.fr

Vous pouvez agrémenter vos textes de photos ou illustrations, à condition de nous transmettre les photos originales et des documents très nets pour les illustrations.

Sommaire

Vie municipale

- L'essentiel des délibérations des conseils municipaux 3
- Travaux
  - Un colombarium et un jardin du souvenir 5
  - PLU 6
- Vie économique 7
  Poste : la municipalité défend le service public
  Bellevue II : un éco-village pour les artisans
- Dossier Social
  Les actions envers les personnes âgées 8
- Personnel 10
- Scolarité/Jeunesse 11
- Culture 12
- Evénements 14

Expression 16

Vie des entreprises 22

Vie des écoles 23

Vie des associations 25

Edito

Bonjour à tous,

Les projets de réforme de l'organisation territoriale et de la taxe professionnelle sont un sujet de préoccupation des élus mais aussi de tous les Bouëxiérais car ces réformes veulent modifier profondément l'organisation démocratique de la commune et ses financements.

La décentralisation : des décisions au plus près des citoyens

Les lois de décentralisation des années 80 ont donné aux élus locaux, et donc aux habitants des communes, de grandes libertés de décision.

Ces lois permettent de mener des projets d'intérêt local portés par des financements locaux, départementaux, régionaux et d'État.

L'intercommunalité permet des financements importants : je rappelle que pour notre commune, le terrain de foot, le site médiéval de Chevré et son étang ont été financés à 40 et 50 % par le contrat de territoire, c'est à dire le département, par décision de votre équipe municipale.

Un projet de re-centralisation

La création de "métropoles" (agglomérations de plus de 450 000 habitants) pourrait être imposée par le préfet et, donc, le gouvernement. Or la création des métropoles, structures supra-communales, impliquerait l'intégration de notre commune et de la communauté de communes dans la métropole rennaise.

Qu'en sera t-il de la volonté des Bouëxièrais dans une structure où ils n'auront que très peu de représentants ?

Quel sera le poids de vos élus, notamment en matière fiscale ?

Une réforme fiscale qui risque de peser sur les ménages

La taxe professionnelle (TP) est une des clés de voute des financements des communes et des intercommunalités. Même si pour La Bouëxière l'impact serait faible car les ressources de la TP ne représentent que 10% de ses ressources, cette réforme risque d'impacter les projets intercommunaux. Je rappelle que c'est un investissement de plus de 500 000 euros qui est prévu en 2010 pour la création d'une crèche afin de pouvoir accueillir les nouveaux habitants et leurs jeunes enfants en leur offrant l'ensemble des services de garde : crèche, halte-garderie, assistantes maternelles.

Le gouvernement par la voix de Nicolas Sarkozy avait laissé entendre en juillet que cette compensation serait basée sur la "taxe carbone". Aujourd'hui des dotations d'Etat garantiraient le maintien des ressources des collectivités en 2010. Mais qu'en sera-t-il ensuite ? Les ménages ne seront-ils pas sollicités ?

Un vœu pour une autre réforme

C'est pourquoi la municipalité de La Bouëxière a émis le voeu d'appeler le gouvernement à engager une véritable réforme des finances locales et à renforcer les acquis de la décentralisation, la solidarité territoriale et le rôle primordial des communes dans la gestion des services publics de proximité et comme pilier de la démocratie.

Présent à la conférence des maires à Paris, j'ai relayé cette position en votant la motion pour une autre réforme plus juste et équitable.

L'année se termine, vous avez pu voir que notre commune bouge et se transforme. L'équipe municipale poursuit son engagement pour une commune plus dynamique et solidaire.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Votre maire,
Stéphane Piquet

L'essentiel des délibérations des conseils municipaux des 28 septembre, 20 octobre et 9 novembre 2009

Finances

Gardiennage de l'église

Le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église a été fixé à 156,43 euros (augmentation de 0,79 % par rapport à 2008).

Renouvellement du bail du presbytère

Le bail du presbytère est renouvelé pour 6 ans à compter du 1er janvier 2009. Pour tenir compte des réductions de surface du jardin et du garage, consécutives aux travaux de la mairie, le loyer annuel est ramené de 191,80 € à 180 €.

Renégociation de l'emprunt pour les travaux de la mairie

En mai, arguant des incertitudes sur les marchés financiers, la Caisse d'Epargne de Bretagne, banque la mieux-disante, n'avait pas voulu s'engager sur une période de déblocage allant au-delà de fin 2009, avec un taux de 4,57 %, pour un montant demandé de 1,6 millions d'Euros. Ce financement a été renégocié à des taux plus avantageux (économie de 37 700 €) et selon un échéancier plus conforme aux besoins :

- 800 000 € à 4,29 %, à débloquer avant le 25/12/09,
- 400 000 € à 4,36 %, à débloquer avant le 25/03/10,
- 400 000 € à 4,42 %, à débloquer avant le 25/06/10.

Mise en place d'une commission des marchés

Suite à la réforme du Code des Marchés Publics de décembre 2008, qui relève les seuils pour la procédure d'appel d'offres à 206 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services et à 5 150 000 € HT pour les marchés de travaux, la Commission d'Appel d'Offres est peu appelée à se réunir (sinon pour les avenants aux marchés lancés avant cette réforme). L'équipe municipale, souhaitant agir dans la transparence, a proposé au conseil municipal de mettre en place une "commission des marchés", avec pour mission d'analyser les offres et d'émettre un avis sur l'attribution des marchés passés selon une procédure adaptée.

Les membres sont les mêmes que pour la commission d'appel d'offres :

Membre de droit : Stéphane Piquet.

Titulaires : Gilbert Le Rousseau, Philippe Place, Patrick Lahaye, Nathalie Jeunot, Guy Sauton.

Suppléants : Marie-Claude Martin, Gérard Bécel, Martine Posson, Estelle Kerdiles, Nelly Frey.

Montant des loyers de l'atelier-relais

Le conseil municipal adopte les montants suivants pour un bail de 23 mois, renouvelable une fois :

- 2 € /m² la première année,
- 2,50 €/m² la deuxième année,
- 3 € /m² la troisième année,
- 3,5 €/m² la quatrième année.

Révision des tarifs municipaux

Compte-tenu de l'évolution quasi-nulle de l'indice des prix à la consommation, les tarifs 2010 sont maintenus au même niveau qu'en 2009.

> Concessions dans le cimetière

- Concession de terrain d'une durée de 30 ans : 129 € le m²
- Concession de terrain d'une durée de 50 ans : 213 € le m²
- Concession de cavurne d'une durée de 30 ans : 64,50 € l'emplacement
- Concession de cavurne d'une durée de 50 ans : 106,50 € l'emplacement
- Concession d'une place pour urnes au columbarium de 30 ans : 450 €
- Concession d'une place pour urnes au columbarium de 50 ans : 750 €
- Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : gratuit
- Concession pour une plaque dans le jardin du souvenir de 15 ans : 30 €
- Concession pour une plaque dans le jardin du souvenir de 30 ans : 50 €

Les tarifs définis pour le columbarium tiennent compte du coût du monument qui, à la différence des tombeaux et cavurnes, est financé par la commune.

> Droits de place

- Emplacement de vente ½ journée – occasionnelle : 1 € le ml
- Abonnement ½ journée chaque semaine : 20 € le ml payable en 2 fois
- Tarif spécial déballeurs-outilleurs : 1 € le ml (par ½ journée)
- Droit de place gens du voyage, cirques, forains… : 6 € par jour et par caravane
- Activités cirque, forains … : 15 € par jour d'activités

> Cartes de tennis et accès aux courts

La vente de cartes de tennis pour l'accès aux courts est supprimée. L'accès aux courts de tennis est donc désormais gratuit, en sachant que les membres du Club sont prioritaires sur un des terrains.

> Cartes de bibliothèque et ateliers

Les tarifs 2009 sont reconduits :

- Tarif individuel : (adultes de 20 à 70 ans) : 6,70 €
- Tarif familial (couple + enfants à charge >= à 20 ans) : 9 €
- Associations : gratuit (dans cadre activité association)
- Ecoles de La Bouëxière, halte-garderie, CLSH, centre Rey Leroux : gratuit
- prêt de livres pour enfants aux assistantes maternelles et prêts pour la maison de retraite : gratuit
- Remplacement de carte perdue : 1€
- Ateliers : 2 € l'heure

Vie municipale

L'essentiel des délibérations des conseils municipaux des 28 septembre, 20 octobre et 9 novembre 2009

> Publicité dans le bulletin municipal
Les tarifs 2009 sont reconduits :
- 1 page : 366 €
- ½ page : 198 €
- Supplément couleur 1 page ou ½ page : 22 €
- ¼ de page : 147 €
- 1/6 de page : 111 €
- 1/8 de page : 76 €
- Supplément couleur ¼, 1/6, 1/8 : 14 €
- Supplément page de couverture 1 page ou ½ page : 44 € 3e et 4e de couverture
- Supplément page de couverture ¼, 1/6, 1/8 : 29 € 3e et 4e de couverture

> Location du podium et des barrières de sécurité
Pour une durée de 1 à 7 jours :
- podium avec plateaux : 149 €
- podium complet avec bâches : 247 €
- barrières de sécurité : 2,94 € l'unité

> Vente de terre végétale
Le m3 de terre végétale (chargement et livraison à la charge de l'acheteur) : 6,21 €

> Occupation du domaine public (terrasses de cafés)
Même tarif qu'en 2009 : 2,40 € le m² pour l'année.

> Location des salles
Salle polyvalente André Blot, salle communale, de la Corbière, du Moulin de Chevré : conditions et tarifs disponibles en mairie et sur le site internet : mairie-labouexiere.fr

Urbanisme

ZAC des Rochers et Maisonneuve

Les CRACL 2008 (Compte-Rendu à la Collectivité Locale) des ZAC des Rochers et de Maisonneuve ont été présentés (documents consultables en mairie et sur le site internet de la commune) et votés. La SADIV, maître d'ouvrage de ces deux zones, doit présenter chaque année un compte rendu ainsi qu'un bilan prévisionnel.

Modification du PLU

Pour tenir compte de l'évolution du dossier, la délibération du 19 mai, exposant la modification du PLU et la procédure de concertation associée, est annulée et une version amendée et complétée est adoptée (cf articles page 6 et dans le Contact d'octobre).

RAPPEL

L'intégralité des délibérations et des comptes rendus est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles et sur le site mairie-labouexiere.fr

Personnel

Création de poste

Un recrutement a été effectué pour procéder au remplacement de l'agent chargé de la comptabilité. Un poste de rédacteur à temps plein a été créé (cf page 10).

Prime de fin d'année

La prime de fin d'année du personnel communal est réglementée et indexée sur l'augmentation de la rémunération des fonctionnaires, à savoir 0,8 % pour l'année 2009. En 2008, elle s'élevait à 590,46 € bruts pour un agent à temps complet. En 2009, le montant de cette prime a donc été fixé à : 595,18 € bruts.

Associations

Cession de matériel

Les agrès inutilisés (barres parallèles/asymétriques/poutre/cheval d'arçon), stockés dans la salle de sports, ont été cédés à titre gratuit aux pompiers de Beauregard qui se chargent de l'enlèvement.

Affaires scolaires

Constitution d'une commission "dérogations scolaires"

(Cf. article p. 11).

Structures Intercommunales

Rapport 2008 sur le prix et la qualité de l'eau

Ce rapport (consultable en mairie et à la rubrique "vie municipale / structures intercommunales" du site internet : mairie-labouexiere.fr) fait ressortir les points suivants :
- la facture d'eau pour un foyer-type consommant 120 m3 est en augmentation de 2,05%,
- les prélèvements effectués attestent d'une qualité de l'eau satisfaisante,
- le rendement du réseau est de 90%, ce qui est supérieur aux objectifs de l'exploitant ; des travaux de rénovation sont programmés pour améliorer encore ce rendement (notamment, remplacement des conduites principales du bourg de La Bouëxière en 2010).

Rapport annuel 2008 du SICTOM

Consultable en mairie et sur le site internet : mairie-labouexiere.fr

Rapport d'activités 2008 du Service public d'assainissement non collectif

Consultable en mairie et sur le site internet : mairie-labouexiere.fr

Vie municipale

Travaux

Un columbarium et un jardin du souvenir dans le cimetière

Le cimetière est resté bien visible de la rue pendant un mois, le temps que les services techniques installent un columbarium et un jardin du souvenir.

Il y a une dizaine d'années, Madame Saliot a fait don au CCAS de parcelles de terrain près du cimetière. Dernièrement, le CCAS a rétrocédé ces parcelles à la commune afin d'agrandir le cimetière, et plus particulièrement d'offrir différentes options de sépulture aux familles, ainsi que la municipalité s'y était engagée dans son programme électoral. Ces aménagements : jardin du souvenir, columbarium et cavurnes répondent à une forte demande de la population. Les monuments ont été fournis et installés par une entreprise régionale. Les travaux d'aménagement ont été réalisés par les services techniques municipaux que l'on peut remercier pour leur efficacité.

Réhabilitation et rénovation du réseau des eaux usées

D'importants travaux de remplacement de canalisations défectueuses d'eaux usées ont eu lieu dans le centre bourg en septembre et octobre, suite à un état des lieux précis. Un passage caméra a en effet révélé des anomalies considérables, notamment l'entrée d'eaux parasitaires dans la station d'épuration.

Pour intervenir sur le réseau, deux procédés peuvent être utilisés : l'un traditionnel, qui oblige à ouvrir la tranchée, à déposer les canalisations existantes et à les remplacer par des canalisations en PVC ; l'autre par un chemisage, qui consiste à laisser les canalisations en place et à procéder à la mise en place d'une toile de verre enduite de résine à l'intérieur des canalisations abimées.

Le choix de ce second procédé a été préféré en fonction de la grande

profondeur des tuyaux en place et aussi parce que les "casses" n'étaient pas aussi importantes. Cette technique a également l'avantage de coûter moins cher car les tranchées ne sont pas ouvertes complètement.

390 mètres de canalisations en tranchées (y compris les reprises de branchements et les regards sous voirie) et 250 mètres de gainage ont été réalisés pour un coût total de 150 000 € provisionnés sur le budget assainissement.

Des tilleuls envahissants

Suite à la demande de nombreux habitants du lotissement Saint Martin, la municipalité a dû abattre des tilleuls dans la rue du même nom.

Cette première intervention qui a concerné 12 arbres a été prise, ni de gaîté de coeur (il n'est jamais agréable en effet de supprimer des végétaux), ni au hasard. Ces arbres, les plus urgents à abattre, causaient des dommages tant aux trottoirs qu'aux installations des particuliers.

De nombreux propriétaires ont par ailleurs interpellé la municipalité pour supprimer tel ou tel arbre devant leur maison. Cette opération d'abattage devra malheureusement être poursuivie ; elle est coûteuse en elle-même (entreprise spécialisée), et sera encore plus coûteuse dans la réfection des trottoirs, voire - éventuellement - des réseaux.

L'équipe municipale a pris ce dossier en charge (les racines n'ont pas poussé en un jour) et compte le mener à terme dans des délais raisonnables, aussi bien pour les habitants que pour les utilisateurs des trottoirs.

Vie municipale

VIE MUNICIPALE

Des nouvelles des travaux de la mairie…

Les travaux d'extension de la mairie sont en phase terminale, les peintures des murs et cloisons sont aujourd'hui effectuées et la pose des plafonds et des sols a commencé. Les marchés concernant l'aménagement des abords et des parkings ainsi que l'achat du mobilier ont été attribués et nous pouvons dès maintenant prévoir l'ouverture au public de ces nouveaux locaux pour la mi-janvier 2010. Dès le déménagement terminé, la rénovation de la mairie actuelle va poursuivre ce programme de travaux.

… et des ZAC Maisonneuve et des Rochers

L'aménagement de la ZAC Maisonneuve se poursuit, la pose des différents réseaux de raccordement des lots est partiellement réalisée. La création des noues et sentiers piétons est également bien avancée. La première phase d'acquisition a permis à vingt futurs habitants de choisir leur terrain et actuellement nous proposons une nouvelle série d'attributions pour une vingtaine de ventes.

ZAC des Rochers : Des jeux pour les enfants ont été posés en septembre. Par ailleurs, une réunion avec les riverains a eu lieu le 19 novembre.

Travaux

Enquête publique PLU

Jeudi 19 novembre, à 20h30, une quarantaine de personnes étaient réunies salle polyvalente André Blot pour la présentation publique des révisions simplifiées et la modification du PLU de la commune.

Les points publiés dans le Contact du mois d'octobre et ceux approuvés lors du conseil municipal du 9 novembre, ont été présentés dans leur intégralité. A l'issue de cette présentation, quelques questions ont été posées, notamment sur la zone Nd (correspondant au terrain appartenant à la société Véolia) et de son passage en zone NL (de loisirs) et le type d'aménagements prévus. Suite à un contact avec le conseil général, la création, respectueuse de l'environnement, d'une aire de loisirs avec parking pourrait être envisagée afin d'améliorer l'accès à la forêt de la Corbière.

Autre interrogation : la création de commerces sur la place de l'Europe et le nombre de parkings. L'objectif n°1 de la majorité est le maintien des commerces au centre bourg. Deux sociétés étudient actuellement la faisabilité de ce projet en intégrant la problématique des parkings.

Fin de l'enquête publique

Outre cette réunion publique, M. Allain, commissaire enquêteur, a reçu à deux reprises (les 20 novembre et 4 décembre), les Bouëxiérais intéressés. Il tiendra une dernière permanence en mairie mardi 22 décembre, de 14h à 17h. Le dossier reste par ailleurs consultable aux horaires d'ouverture de la mairie, vous permettant notamment de vérifier l'inventaire du patrimoine en terre ou en pierres en zone Nh ; un registre est à votre disposition jusqu'au 22 décembre à 17h30, date de la fin de la procédure d'enquête publique.

Suite de la procédure

A partir du 22 décembre, le commissaire enquêteur, dispose d'un mois pour rendre son rapport et son avis ; les élus se prononcent en conseil municipal puis le PLU est présenté au Préfet qui a deux mois pour dispenser son contrôle de légalité. Le nouveau PLU devrait être exécutoire en avril 2010.

Informations réglementaires pour les chiens dangereux

Depuis la loi du 20 juin 2008, tous les propriétaires de chiens de 1re et 2e catégories ainsi que les chiens mordeurs doivent se conformer à plusieurs dispositions prévues par les textes, à savoir :

- **évaluation comportementale,**
- **attestation d'aptitude du propriétaire,**
- **permis de détention délivré par le Maire.**

Pour tous renseignements, contacter la police municipale 06 60 38 62 95.

Vie municipale

Vie économique

Poste : la municipalité défend le service public

Des rumeurs couraient sur l'avenir du bureau de poste dans notre commune, et sur ses heures d'ouverture, suite au départ en retraite du conseiller financier et de la guichetière en titre. La municipalité a voulu en avoir le cœur net et a rencontré différents responsables. Conclusion : une mobilisation de tous s'avère nécessaire pour défendre ce service public.

Lors du conseil municipal du 9 septembre, les élus ont voté à l'unanimité un vœu pour l'abandon du projet de loi gouvernemental sur le changement de statut de la Poste : *"Considérant que le projet de loi portant changement de statut de la Poste comporte de gros risques de dégradation du service public postal, notamment en milieu rural, ce qui serait très préjudiciable à l'ensemble de la population, et plus particulièrement pour les personnes âgées ou défavorisées, le conseil municipal de La Bouëxière formule le vœu que ce projet de loi soit abandonné"*.

Le 27 octobre, alors que la loi n'est pas encore votée, ces menaces sur le service public se concrétisent pour notre commune. M. Calloc'h, directeur de la poste de Liffré, et Mme Molia, déléguée aux relations territoriales de la Poste, invités par M. le Maire à clarifier la situation, annoncent que le bureau de poste de La Bouëxière, dont la fréquentation est en baisse, ne sera plus ouvert que les après-midi en semaine et le samedi matin à partir de février 2010. Les élus répondent que cette annonce est inacceptable, contradictoire avec les perspectives de développement de la commune et rappellent qu'une première restriction imposée en 2006, la fermeture du mercredi matin, a grandement gêné la population et est vraisemblablement la cause principale de la baisse de fréquentation.

Suite à cette réunion, la municipalité a sensibilisé la population par le biais de la presse (OF, Journal de Vitré, France bleu).

Le 19 novembre, M. le Maire et plusieurs adjoints ont a nouveau reçu les représentants de la Poste, qui ont répété leurs discours "réduction des coûts, rentabilité, priorité aux entreprises et aux activités de la Banque Postale...". Les élus ont redit leur refus de ce recul du service public. Alors que la municipalité met à disposition de la poste des locaux de qualité, alors que la majorité municipale s'est impliquée dans la numérotation des lieux-dits pour faciliter le travail des facteurs, et a négocié le changement des boîtes aux lettres, il est d'autant plus inacceptable que la Poste se désengage de notre territoire. Les membres du Collectif Citoyen ont fait état des 850 signatures recueillies en une dizaine de jours sur leur pétition pour le maintien des horaires du bureau de poste. A l'issue de cette réunion, M. Calloc'h a indiqué réfléchir à de nouvelles propositions. Il est important que la population continue à se mobiliser... et participe à faire remonter la fréquentation du bureau de poste en faisant ses opérations postales à La Bouëxière plutôt que dans les communes environnantes.

Bellevue II : un éco-village pour les artisans

Vendredi 16 octobre, de nombreux commerçants et artisans ont répondu à l'invitation lancée par la municipalité. L'objet de cette réunion était la présentation de la future zone artisanale, Bellevue II, qui se situera dans la continuité de la zone actuelle.

Le maire Stéphane Piquet, assisté de Patrick Lahaye adjoint aux Affaires économiques et de Gilbert Le Rousseau adjoint à l'Urbanisme, ont présenté les tout premiers plans de ce projet novateur: deux espaces seront bien délimités dans cette nouvelle zone, un destiné à accueillir des locaux professionnels, et un autre consacré à des habitations. Cette proximité des deux aires permettra aux futurs acquéreurs d'exercer leur activité tout en restant très proches de leur maison, la liaison entre les deux se faisant par des liaisons dites "douces" (pédestres et cyclistes). C'est un nouveau concept que le Conseil général et la région Bretagne ont salué. Cette zone artisanale bénéficiera d'ailleurs du label Bretagne Qualiparc, un label qui mesure l'aménagement durable des zones d'activités.

Ce projet a reçu un accueil très positif de la part des artisans et commerçants; certains ont d'ailleurs retenu des terrains, aussi bien pour l'implantation de leur activité que pour la construction de leur maison. Il faut dire que les tarifs ont de quoi convaincre : 15 euros le m2 pour la zone artisanale. Ces prix très bas sont le résultat d'un choix politique. L'étude de l'éco-village se poursuit. Les travaux devraient débuter au printemps 2010.

Coup de pouce aux nouveaux entrepreneurs et commerçants de la commune

La rubrique Vie des entreprises qui présentent dans chaque Contact les artisans, commerçants et prestataires de services nouvellement installés à La Bouëxière, est désormais en ligne sur le site internet mairie-labouexiere.fr, rubrique Economie et emploi. Une autre façon de promouvoir la vie économique !

Les actions envers les personnes âgées

La politique choisie par la municipalité ainsi que les moyens alloués tant par le budget municipal que par celui du CCAS montrent le fort intérêt porté au bien-être des aînés de notre commune.

Le repas des aînés

Ce repas est offert aux plus de 70 ans. Sa gratuité a été élargie à l'ensemble des résidents de la maison de retraite ainsi qu'à deux accompagnateurs pour le confort des participants. Depuis 2008, une "prestation artistique" a été rajoutée à l'animation du bal traditionnellement confiée à M. Saudrais (cf "Succès du traditionnel repas du CCAS").

Coût du repas et des animations pour le CCAS : 5 000 €

Fort subventionnement des associations

ADMR : 4800 € par le CCAS
2000 € par la commune

Club des aînés : 480 € par le CCAS
420 € par la commune

La salle de "La Corbière" est mise à disposition à titre gracieux au Club des aînés une fois par semaine, à l'exception du 11 septembre 2009 pour permettre les préparatifs de la fête de l'intercommunalité. Une autre salle avait alors été proposée.

L'accès à la culture

(cf "Accès aux loisirs et à la culture" p. 9).

Un programme de rénovation du parc de logements du CCAS

- Rénovation des peintures extérieures,
- Rénovation partielle d'un logement avec le remplacement d'un sol et de WC. Le montant total de ces travaux s'élève à 10 462 €.
- Projet immobilier avec la construction de 22 logements sociaux dont 11 seront spécifiquement conçus pour des personnes à mobilité réduite. Il est à préciser que ces logements seront au cœur de la commune et de ses infrastructures. Chaque logement sera équipé d'une terrasse et d'un jardinet extérieur d'agrément. Des parcelles de jardinage seront à proximité du bâtiment dans l'enceinte de la résidence. Une salle de convivialité sera achetée par le CCAS et mise à disposition des locataires pour qu'ils puissent recevoir confortablement leurs familles.

Les chèques culture-sport mis en place et délivrés par le CCAS

M. le Maire, accompagné de M. Bécel, adjoint à la Vie associative et de Mme Guilbert, adjointe aux Affaires sociales, se sont rendus en septembre au rendez-vous du Club des ainés pour les informer de ce nouveau dispositif. Cette information s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le CIAS

Un nouvel outil social à l'échelle du territoire intercommunal. Avec son service d'aide et d'accompagnement à domicile, et sa toute nouvelle compétence de coordination et d'animation à destination des personnes de plus de 60 ans, le CIAS offre un nouveau service public à la population.

L'ensemble de ces actions répond aux besoins fondamentaux des personnes âgées et témoigne de la volonté politique, claire et affirmée, de la municipalité en direction des aînés.

Succès du traditionnel repas du CCAS

Le repas annuel des aînés, offert par le CCAS (Centre communal d'action sociale) aux personnes de plus de 70 ans, s'est déroulé dimanche 15 novembre dans une ambiance conviviale jusqu'à 19h30. 215 convives ont pu y apprécier les plats servis par un restaurateur nouvellement installé sur la commune, Le Bistrot de Didier's, et suivre les numéros de Stephen le magicien : ventriloquie, magie, grande illusion et apparition d'un véritable python ont fait frissonner la salle. M. le Maire Stéphane Piquet et Aline Guilbert, adjointe aux Affaires sociales, ont eu le plaisir d'honorer les deux doyens de l'assemblée, Madame Aurélie Mazurais et Monsieur Albert Padoul, et de fêter l'anniversaire de Monsieur Joseph Boishu. La soirée s'est close par un bal. Tous les participants ont également reçu un questionnaire émis par le CIAS afin d'exprimer leurs souhaits en matière d'animations.

Accès aux loisirs et à la culture

Début juillet, l'occasion était donnée à l'ensemble de la population de la commune de se retrouver à Maisonneuve pour un pique-nique convivial suivi par un cinéma plein air.
Depuis un an maintenant, l'accès à la bibliothèque (emprunt de revues, de livres et disques), est gratuit pour les enfants, les demandeurs d'emploi ainsi que les personnes de plus de 70 ans. Des expositions en entrée libre y sont régulièrement proposées.
Enfin, des chèques sports culture mis en place par le CCAS et distribués sur critères financiers, et non pas sur des critères d'âge, sont remis aux personnes dont les revenus entrent dans le cadre du minimum vieillesse, soit 671 €/mois.
Ces trois exemples prouvent, s'il en est besoin, l'intérêt que les élus et les membres du CCAS portent à l'accès aux loisirs et à la culture sans limite d'âge.

La complémentarité des outils sociaux publics : CCAS et CIAS

La perte d'autonomie survient souvent dans le vieillissement de l'individu et la conservation des liens sociaux se complexifie. Rendre visite à un ami… peut devenir difficile.
C'est pour répondre à ces difficultés et faire perdurer le plus longtemps possible les liens entre les individus que le Centre intercommunal d'action sociale a pris la compétence "animation" et sa coordination à l'échelle du territoire intercommunal.
Le CIAS développera donc dans les semaines qui viennent des animations pour maintenir, voire développer les capacités physiques et/ou cognitives des personnes âgées.

Pays de Liffré
Centre Intercommunal d'Action Sociale

Vie municipale

Personnel

Un nouveau responsable des services techniques

Depuis le 2 novembre, M. Samuel Allain est responsable des services techniques. Il gère une équipe de 7 agents communaux en charge des espaces verts, de la voirie et des bâtiments.

Contact : Quel est votre parcours professionnel ?
Samuel Allain : J'ai débuté ma carrière dans le privé, au niveau logistique, dans le domaine de l'industrie. Puis j'ai intégré la fonction publique territoriale. J'ai été en poste comme responsable technique pendant près de 5 ans à Laillé, au sud de Rennes, une commune équivalente à La Bouëxière en termes de superficie et d'équipe.

Pourquoi avoir choisi La Bouëxière ?
J'ai préféré me rapprocher de mon domicile, à Vitré. Par ailleurs, je connais bien la région puisque je suis originaire de Châteaubourg. A La Bouëxière, je suis heureux d'avoir trouvé une bonne équipe de travail, disponible et consciencieuse.

Quelles sont vos tâches au quotidien ?
La gestion de l'équipe dans tous les petits travaux : état des lieux des salles, propreté du bourg, entretien courant des bâtiments. Cette semaine par exemple, nous avons avancé sur le nettoyage et la préparation de l'atelier-relais afin de l'adapter à l'accueil d'une entreprise ; nous avons aussi assuré le fleurissement du bourg et la remise en état des décorations de Noël.

Et quels sont les « gros » projets en cours ?
Bien évidemment, j'ai repris le suivi des travaux de l'extension et de la rénovation de la mairie. Je participe également aux réunions de chantier des ZAC Maisonneuve et des Rochers.
Prochainement, j'assurerai également le suivi de chantier de la zone artisanale Bellevue II. Ce sont des dossiers certes lourds, mais techniquement très intéressants et stimulants à suivre.

Je suis confronté à un problème technique relevant de la commune, que dois-je faire ?
Contacter directement la mairie au 02 99 62 62 95 : une secrétaire fera remonter l'information aux adjoints référents et au responsable des services techniques.

Monsieur Frédéric Plassard,
rédacteur territorial, vient d'être recruté au sein de l'équipe administrative de la commune. Il est arrivé le 19 octobre en prévision du départ de Madame Joëlle Malhaire qui a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1er janvier 2010, sur le poste important de comptable et ceci afin d'effectuer le passage des compétences nécessaire dans cet emploi.
Un entretien sera consacré à Frédéric Plassard dans le prochain Contact.

Vie municipale

Scolarité/jeunesse

Création d'une commission "Dérogation scolaire"

Une nouvelle commission a été créée lors du conseil municipal du 20 octobre afin que les décisions de dérogations scolaires soient prises dans la transparence et l'équité les plus totales.

Une commission "Dérogation scolaire" a été mise en place. Composée de cinq élus et d'un élu suppléant, de la directrice de l'école maternelle ou primaire (selon la dérogation), d'un représentant de parents d'élèves désigné par les parents élus au conseil d'école et d'un DDEN et de l'inspecteur de circonscription, cette assemblée étudiera les demandes de dérogation en prenant en compte un certain nombre de critères (raisons médicales, rapprochement fraternel, trajet important…). En sachant que l'intérêt de la commune, c'est-à-dire la situation de l'école publique en matière d'effectifs, reste une priorité dans ce choix. En sachant également que les dérogations ne pourront être acceptées que si les communes sont liées par une convention de gratuité réciproque, ou si la commune d'accueil ne demande pas le versement des frais de scolarité.
La commission siégera en juin, sauf exception justifiée. Les parents doivent motiver leurs demandes en remplissant un formulaire de dérogation et en le déposant en mairie entre le 1er avril et le 31 mai.

Membres de la commission

Président : Stéphane Piquet
Membre 1 : Annie-France Turpin-Chevalier
Membre 2 : Florence Danel
Membre 3 : Philippe Place
Membre 4 : Marie-France Jouault
Suppléant : Olivier Bonnefoi

"Bouëx Circus" en octobre à l'accueil de loisirs

"Le cirque est arrivé sur la piste, sur la piste, le cirque est arrivé sur la piste de l'été Bonjour les enfants, ratata ta tata plan. Bonjour Monsieur le clown, ratata ta tata boum."

Une chanson bien appropriée, proposée par Mathilde, intervenante musique, qui viendra dorénavant chaque mercredi en partenariat entre les Centres de loisirs de la Communauté de Communes du Pays de Liffré et l'école de Musique et de Danse du Suet. Les clowns étaient donc à l'honneur entre jongleries, pitreries et jeux autour du cirque pour ce mois d'octobre et les vacances de la Toussaint… où paraît-il les clowns tombent amoureux des sorcières !
Mais le clou du spectacle était sans aucun doute le mercredi 7 octobre où 50 enfants ont pu applaudir les artistes du cirque Pinder : une véritable surprise pour tous !

"La petite maison"

Profitant des journées ensoleillées et des vacances de la Toussaint, les services techniques de la mairie ont, non pas bâti, mais installé "la petite maison"… dans une des cours de l'école maternelle, équipement choisi par les enseignants dans le cadre du crédit qui leur était alloué.
Dès leur retour de vacances, les élèves ont investi avec joie et imagination cette structure comme le montre cette photo.

Calendrier

Samedi 19 décembre

Spectacle pour 0-3 ans
"Cot-Cot Codek"
Centre Maisonneuve
10 h - Gratuit
Inscription bibliothèque

Spectacle pour 4-8 ans
"Fin décembre en 4 lettres"
Centre Maisonneuve
11 h - Gratuit
Inscription bibliothèque

Lecture-théâtre Jorn Riel
Salle André Blot
20 h 30 - Tarifs B
Tickets sur place oufnac.com

Vendredi 14 janvier
Adèle
Chanson française
Salle André Blot
20 h 30 - Tarif A
Tickets sur place oufnac.com

11, 12, 13 mars
Bouexazik - Festival
cf article p. 25

Culture

La soirée rien que pour les jeunes !

Les jeunes Bouëxiérais attendaient "leur" soirée. La municipalité et le Point Jeunes L'Escapade ont tout organisé… pour le plus grand plaisir des 14-17 ans.

Pour la deuxième année, la soirée consacrée aux jeunes et baptisée "Sensations scène" par eux-mêmes, s'est déroulée sereinement et dans une bonne ambiance. Près d'une centaine d'adolescents se sont donné rendez-vous pour écouter les groupes choisis lors de la fête de la musique.
Les Lyd's ont assuré la première partie et ont chauffé l'ambiance avec des morceaux de leur propre composition. Puis les Bonobos Circus, bien connus à La Bouëxière (ils ont fait leurs toutes premières répétitions au centre Maisonneuve) et bien au-delà, ont dynamité la salle avec leur répertoire festif et leur musique entraînante.
Bravo à L'Escapade qui a assuré la décoration, la communication et une partie de la logistique, et à toute l'équipe des encadrants pour leur organisation sans faille. Sans tous ces intervenants, l'événement n'aurait pu avoir lieu !

Adèle, chanson française

Imaginez que vous êtes invités à une garden party loufoque, peuplée de personnages étranges : deux petites fées pas vraiment aux normes, une adorable caissière, un couple d'amoureux purs comme la neige, un jardinier poète… Pendant ce temps, sous la tonnelle fleurie, l'orchestre joue ses notes cuivrées et c'est un peu le paradis.
Bienvenue dans le petit monde d'Adèle, auteur compositeur interprète au verbe haut et au goût développé pour la mise en scène. Mutine et tendre, délicieusement provocante, Adèle sait swinguer les mots tout en cultivant son côté clown. Elle nous présente son deuxième album, *Garden Partie*, dans sa version "grand orchestre". Vendredi 14 janvier, un vent de fraîcheur et d'émotions va souffler sur La Bouëxière !

Culture

Un spectacle enchanteur à la bibliothèque

L'animation "Les Bouëxiérais du talent" a attiré énormément de visiteurs et de lecteurs à la bibliothèque. Pari tenu pour cette belle exposition qui a représenté également un beau travail d'équipe entre la bibliothécaire Pascale Girardet, les bénévoles de la bibliothèque et les artistes exposés.

C'est avec leur spectacle musical **"Des rêves plein les mirettes"** que la Cie Zemlazik a clôturé l'animation **"Les Bouexiérais ont du talent"**, mise en place à la bibliothèque municipale pendant tout le mois d'octobre. Les chansons pleines d'humour de Marie-Claire et Philippe étaient pour certaines reprises en chœur par un public conquis d'enfants… et de parents ! Nul doute que certains d'entre eux connaissaient déjà la musique grâce au CD "Le ciel est beau comme un bonbon" que l'on peut se procurer à la bibliothèque pour peu que l'on fasse preuve d'un peu de patience ! L'exposition **"Jardins et Espaces verts"** prêtée par la bibliothèque départementale d'Ille-et-Vilaine vient de repartir après avoir orné nos murs pendant un mois. Déclinant en 10 tableaux l'évolution des jardins de l'Antiquité à nos jours, tout en abordant la notion de développement durable, cette exposition s'inscrivait dans la continuité de la manifestation "Vie de jardin" qui a eu lieu le 7 novembre.
Et pour terminer l'année en beauté, deux rendez-vous incontournables avec la Cie "Ecoutez-voir" (cf calendrier p12).
Contact : 02 99 62 67 43
ou biblio.bouexiere@mairie-labouexiere.fr

Toujours plus de succès pour la cyber

Depuis le mois de septembre, la cybercommune monte en puissance et accueille toujours plus de monde. Les collectivités ne sont pas oubliées : des ateliers en direction des écoles et l'accueil des enfants de l'ALSH sont proposés.

En direction des collectivités

Tous les jeudis sont consacrés aux écoles. Le matin, Dominique Texier Pingot accueille des classes de l'école privée Saint Joseph qui ne dispose pas de parc informatique. Les maîtres y préparent alors leurs élèves au B2i (épreuve informatique obligatoire pour les primaires, imposée par l'Education nationale) ou confient leur classe à l'animatrice qui dispense un atelier qu'elle a elle-même préparé et que le professeur a choisi parmi une liste de propositions quasiment à la carte. L'après-midi : Dominique se déplace à l'école primaire Charles Tillon et là aussi, anime des ateliers au choix. Ont ainsi été abordés les thèmes suivants : l'apprentissage de la frappe de texte, la découverte de sites Internet sur la préservation d'environnement et sur l'alimentation…
Le centre de loisirs n'est pas en reste. L'ALSH est venu pendant les vacances de la Toussaint pour développer le thème du cirque. Les enfants ont pu trouver sur Internet et imprimer des dessins pour illustrer une frise. Ils ont aussi pu jouer à des jeux sur le cirque.

Et pour les particuliers

La cybercommune propose des animations adultes et enfants pendant les vacances scolaires.

Programme pour les vacances de Noël :

Animations enfants (1 €/enfant)
Mercredi 23 décembre 10h30-11h30 : Créer une carte de Noël et ses étiquettes pour ses cadeaux (5-12 ans)
Mercredi 30 décembre 10h30-11h30 : Créer un calendrier 2010 personnalisé (5-12 ans)

Animations adultes (1,5 €/personne)
Jeudi 24 décembre 10h30-12h : Créer un calendrier 2010 personnalisé.
Jeudi 31 décembre 10h30-12h : Créer ses menus et ses porte-noms pour le repas du réveillon.

Vie municipale

Evénements

Journées citoyennes

En concertation avec les associations utilisant les installations du stade André Blandin, la municipalité a organisé une action citoyenne les 11 et 14 novembre. Les différentes sections de L'Espérance ont participé à l'opération. La section pétanque a ainsi aménagé quatre terrains de boules sous l'ancienne tribune et a également participé au nettoyage des balustrades autour du terrain de football.
Les footballeurs ont repeint la main courante autour du terrain d'honneur. La section cyclo a réalisé le montage d'un abri en bois pour stocker leur matériel ; leur ancien local sera démoli prochainement pour l'aménagement du parking de la nouvelle mairie.
Le but de cette action était de sensibiliser les sections et leurs membres au travail important que nécessite l'entretien du stade et aussi d'améliorer les installations actuelles.

Une vingtaine de sportifs ont participé à ces journées. Nous remercions les présidents Messieurs Eric Etienne, Claude Gérard et Jean Durand qui sont parvenus à mobilier leur équipe.

Concours maisons fleuries

La municipalité remercie tous les Bouëxiérais qui ont participé au Concours des maisons fleuries ; cette année, le jury a également récompensé les potagers et les exploitations agricoles.

Façades :
1er prix : Mme Odette Leyet
2e prix : Mme Madeleine Montigné
3e prix : Mme Hélène Pouyet

Maisons :
1er prix : M. et Mme Patrick Gérard
2e prix : Mme Anne-Marie Tropée
3e prix : M. et Mme Bernard Fraleux

Exploitation agricole :
Mme Roselyne Monnerie

Commerces :
1er prix : Auberge de Chevré
2e prix : Coiffure Apparence

Potagers :
1er prix : M. et Mme Maurice Labasle
2e prix : M. et Mme Pierre Guilleux
3e prix : M. et Mme Jean-François Le Bricquir

Maisons non inscrites :
1er prix : M. Joseph d'Eurveilher
2e prix : Mme Denise Malhaire
3e prix : Mme Marcelle Savatte

Téléthon 2009

Le Téléthon 2009 s'est déroulé le 28 novembre dans notre commune. Gérée par une équipe de bénévoles, cette manifestation a donné lieu à différentes activités impliquant plusieurs associations et structures.
Nouveauté cette année : participation de la chorale et de musiciens.

Vie municipale

Evénements

Vie de jardin : première édition réussie !

L'idée du "vie de jardin" a germé il y a quelques années dans le jardin d'une Bouëxiéraise qui, généreusement, offrait ses végétaux dédoublés et autres boutures aux jardiniers en herbe ou en manque de plantes. Les saisons ont passé et le projet a mûri jusqu'à son aboutissement, samedi 7 novembre, grâce à l'investissement d'un groupe de bénévoles bouëxiérais, très motivés, des associations, le centre Rey Leroux et la municipalité.

Le programme de la journée a été riche : atelier de confiture, troc et don de plantes, stands tenus par l'association La Bouëxière environnement, Familles rurales/Section art floral, le Centre Rey Leroux et les Jardiniers de France. Les enfants n'étaient pas en reste avec une animation de fabrication de nichoirs (La Bouëxière environnement) et la projection d'un film en rapport avec la fête. Une dégustation de soupe et le concours de la citrouille la plus rigolote/grosse/lourde étaient également organisés.

Plus d'une centaine de personnes sont venues papillonner d'un stand à un autre, donner et/ou repartir avec un panier rempli de végétaux. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine, avec un nouveau défi : que ce vide-jardin puisse remplir les jardins des habitants du lotissement Maisonneuve.

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les acteurs de cette fête dont l'organisation a demandé un investissement de plusieurs semaines.

11 novembre

Les Bouëxiérais, toujours plus nombreux, viennent, aux côtés des anciens combattants, des sapeurs pompiers, des militaires et des élus, commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

Expression

Le mot de la majorité

"Le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du directeur de publication ou de la commune qui sont tenus par la loi à le publier".

Dans une récente lettre distribuée aux Bouëxiérais, l'actuelle opposition, qui avait eu moins d'états d'âme en 2003 pour augmenter la taxe d'habitation (TH) de 7% et la taxe foncière de 9%, fait l'amalgame entre plusieurs facteurs de hausse des impôts locaux. En effet, à côté de la réévaluation annuelle des bases, votée par le parlement, on trouve :

- en 2008, l'apparition de taxes intercommunales ; rappelons que l'adhésion à la communauté de communes a permis d'obtenir de nombreuses subventions et de bénéficier de nouveaux services publics,

- en 2009, une hausse des parts départementales, essentiellement due à une compensation insuffisante par l'État des charges transférées par les lois de décentralisation,

- en 2009, une hausse de 7% des parts communales, principalement destinée à financer le très onéreux projet d'extension de la mairie décidé irréversiblement par la précédente municipalité à la veille des élections de 2008. Sans cette hausse, la dette de la commune serait devenue insupportable et des investissements indispensables pour le développement de la commune et la qualité de vie de ses habitants auraient dû être repoussés de plusieurs années. Nous avons voté une hausse uniforme des 4 taxes plutôt que de faire supporter aux seuls ménages une augmentation supplémentaire de 1 à 2 points de la TH.

Nous confirmons que l'incidence sur la TH - seule taxe payée par tous - de la hausse votée en 2009 est en moyenne de 21 € par foyer... et qu'un projet de mairie plus modeste et mieux négocié aurait permis de l'éviter.

Quant à insinuer que c'est seulement depuis mars 2008 qu'il y a de la jussie dans l'étang de Chevré et de l'eau dans les allées du cimetière en cas de forte pluie, cela situe définitivement le niveau de (dés-)information de cette lettre !

Cher(e) lecteur(trice), vous avez la parole...

Nous vous invitons à nous faire part de vos réflexions sur la vie communale, que ce soit sous forme de questions, de remarques ou de suggestions. Dans un des bulletins suivants, vous pourrez y lire une réponse formulée par vos élus.

Mode d'emploi :
inscrivez vos questions, remarques, suggestions sur papier libre, mentionnez vos noms prénoms et adresse et déposez-le à l'accueil de la mairie, dans la boîte à lettres, ou sur le site internet www.mairie-labouexiere.fr

***Remarques :* il ne sera pas répondu :**
- **à tout sujet ayant un caractère personnel ou polémique**
- **à tout courrier non signé (cependant il ne sera pas mentionné le nom de l'auteur de la question dans la réponse).**

Vie des entreprises

Les entrepreneurs attirés par La Bouëxière

Le Contact vous propose régulièrement cette rubrique qui témoigne de l'attractivité et du dynamisme de notre commune. Des commerçants et des entreprises s'installent à La Bouëxière ; la perspective du lotissement Maisonneuve et de la ZAC Bellevue n'y sont pas pour rien. Dans ce numéro, focus sur un nouveau commerçant et un prestataire de services.

Pepperoni : "Le goût et la qualité à votre portée"

On connaissait Pepperoni à Liffré. Depuis le 1er octobre, les Bouëxiérais n'ont plus besoin de se déplacer puisque l'enseigne est venue à eux en s'installant dans le centre-bourg, avec sa carte de restauration rapide et ses différents services : vente à emporter, livraison à domicile gratuite de pizzas, tartes maisons, kebabs, tex mex et plats exotiques.
M. Samy Ramasamy, l'inventeur et détenteur de la marque Pepperoni, connaît bien son affaire. Il a ouvert son premier point de vente à Liffré en 1996 ; d'autres ont suivi à Saint Brice en Coglès, Saint James et Saint Aubin d'Aubigné (franchise). A La Bouëxière, il innove en proposant une carte élargie et des tarifs pour toutes les bourses avec, notamment un choix de pizzas "Anti-crises". Les Bouëxiérais, toutes générations confondues, connaissent déjà l'adresse et viennent commander ou manger sur place, à l'étage, dans la "salle dégustation" de 19 couverts. Les plus gourmands choisissent une *"Saint-Jacques"* ou une *"Tartiflette"* en *"40 cm"* ; les plus pressés un kebab et les plus curieux un plat mauricien (sur commande). *"Ma carte est étoffée pour répondre à toutes les demandes. En sachant que mon mot d'ordre, c'est la qualité. C'est qui explique le succès de Pepperoni depuis 14 ans. Je travaille des produits frais et ma viande est préparée par un boucher."*
Une pizza qui "marche" bien ? "La Bouëxiéraise", conçue pour l'occasion, bien évidemment ! Elle comprend un "double pepperoni", c'est-à-dire des tranches d'un petit salami au goût légèrement poivré. Venez la tester sur place ou, faites-vous la livrer ! Ouvert du mardi midi au dimanche soir de 11h30 à 14h et de 18h à 22h. Ouvert tous les jours fériés.
Contact : Pepperoni, 1 rue Saint Martin (en face de l'église), 35340 La Bouëxière - Tél. 02 99 04 48 48

Agir à dom : un jeune Bouëxiérais à votre service

Pas le temps d'entretenir le jardin ? Difficultés, pour une personne âgée, d'installer des rideaux ou de changer le tuyau de gaz ? Problème de garde d'enfants ? Agir à Dom, société privée agréée par l'Etat, apporte une solution à tout ce qui peut poser problème au quotidien. L'entreprise de services, lancée début septembre par un jeune Bouëxiérais dynamique, Frédéric Mahay, s'occupe de tout : jardinage, bricolage, entretien de la maison, accompagnement quotidien, garde d'enfants. L'entreprise compte quelques mois seulement d'activité et le calendrier est déjà bien chargé : *"Je travaille quasi à plein temps sur le secteur de La Bouëxière et ses alentours, sur un rayon de 30 km. Je me déplace également sur l'axe La Bouëxière/Vitré, secteur demandeur de services"*, explique le jeune chef d'entreprise. Un chef d'entreprise qui n'hésite pas à *"mouiller sa chemise"* et qui, par ailleurs, joue "l'homme toutes mains". Frédéric Mahay, menuisier de formation, prend en charge toutes les taches manuelles en extérieur et à l'intérieur de la maison (bricolage, travaux d'entretien) tandis qu'une intervenante, recrutée localement, s'occupe de l'entretien de la maison et de la garde d'enfants. Deux autres personnes ont été contactées pour rejoindre l'entreprise selon la demande. Toutes ont signé la chartre d'engagement qualité, garantissant le travail bien fait.
Les tarifs de la société s'échelonnent de 18 euros (garde d'enfants, entretien maison) à 28 euros de l'heure en moyenne pour les prestations "homme toutes mains". Devis gratuits et possibilités de déductions d'impôt (CESU) et d'aides financières. Bonne chance à Agir à Dom !
Contact : Agir à Dom, Les Bruyères, 35340 La Bouëxière
Tél. 06 88 15 19 93. E-mail : frederic.mahay@orange.fr

La galette dorée : nouveau service

En plus du vendredi après-midi, place de l'Europe, vente de galettes à emporter au 34 rue de la Forêt
lundi de 9h à 15h
Jeudi de 8h à 18h
Vendredi de 9h à 16h

Vie des écoles

Ecole Saint Joseph

Les classes de petite, moyenne et grande sections racontent :

Au retour des vacances, nous avons fait une promenade d'automne. Nous avons regardé la couleur des feuilles ; nous avons ramassé des glands, des châtaignes, des feuilles… Nous avons même rencontré "Calinours" qui faisait ses courses. Il nous a raconté son histoire.

Les petits poissons dans l'eau nagent, nagent… chaque vendredi !

La classe de grande section et la classe de CP se rendent à la piscine de Liffré depuis le mois de septembre pour découvrir le milieu aquatique et l'apprentissage de la nage. "C'est trop bien !", "T'as vu, je mets ma tête dans l'eau !"

Sur les traces de Le Nôtre…

En ce début d'année scolaire, les élèves de CM1-CM2 de l'école Saint Joseph ont travaillé sur les jardins à la française. Dans le cadre des Arts visuels et en lien avec le programme d'Histoire ils ont ainsi pu laisser s'exprimer leur talent, suivant modestement les traces d'André Le Nôtre.

Goûter Comenius

Le vendredi 9 octobre 2009, un grand goûter a été organisé à l'école : toutes les classes y ont pris part. De la petite section au CM2, chaque classe a préparé une partie de ce goûter et ensuite, chaque élève a pu goûter ce que chaque classe avait préparé.
Après la visite d'un diététicien le jeudi 8 octobre qui a prévu une animation par cycle pour expliquer aux élèves les bienfaits d'une alimentation saine, nous avons choisi de mettre en œuvre ses conseils.
Les maternelles nous ont fabriqué des tartines avec du pain, des fruits et de la compote : chaque tartine avait une forme particulière (tête d'un personnage par exemple).
Les CP et les CE1-CE2 avaient prévu des crèmes (anglaise et pancetta). Les CE2-CM1 et CM1-CM2 ont confectionné des gâteaux (gâteau à la carotte et gâteaux au chocolat). Des parents de l'APEL sont venus nous aider à confectionner ces délicieuses crèmes. Ils ont aussi organisé l'installation des tables sous le préau pour que toute l'école puisse déguster avec plaisir toutes ces bonnes choses.
Cette manifestation s'est faite dans la cadre du projet COMENIUS auquel l'école participe depuis un an. Il s'agit de partager avec d'autres écoles de pays européens (Istituto Comprensivo "Renato Guttuso" de Palerme, Churchdown Village Junior School de Gloucester et Ayse kuflu ilkogretim mudurlugu de Marmara) les habitudes alimentaires, diverses recettes et aussi de s'intéresser aux méthodes d'enseignements de nos partenaires.
Ainsi, nous avons partagé les recettes utilisées pour ce goûter avec nos partenaires européens. Merci à tous, parents, personnel de l'école, enseignants et élèves pour ce bon moment de convivialité partagé.

Vie des écoles

Ecole Charles Tillon

Vente de gâteaux

Comme l'année dernière, les classes de l'école Charles Tillon renouvellent la vente de gâteaux hebdomadaire dont le bénéfice, géré par l'OCCE (coopérative scolaire), servira à financer des actions pédagogiques.
Chaque semaine, une classe est chargée de s'occuper de cette vente. Les gâteaux sont confectionnés, à la maison, dans les familles, et les élèves organisent la vente le vendredi soir, à 17h, dans le petit hall d'entrée de l'école… dans la bonne humeur et pour le plus grand plaisir des gourmands !
La première vente, très attendue, a eu lieu le vendredi 13 novembre dernier, sous le regard et l'attention de quatre élèves de CM2 et de leur enseignante. Une belle réussite !
Ne ratez pas les prochaines ventes de gâteaux, tous les vendredis. Elles réjouiront les estomacs les plus affamés en sortant de l'école.

Visite à "La forêt de pains"

C'est dans le cadre d'un travail sur la fabrication du pain, que les élèves de CE1 se sont rendus à la boulangerie "La forêt de pains" à La Bouëxière.
Monsieur Franck Noël nous a accueilli avec son équipe et a accepté de nous montrer la partie cachée de son magasin. En effet, beaucoup d'enfants de la classe connaissaient déjà la boulangerie, mais personne ne savait "comment c'était derrière le comptoir" ! Quelle ne fut pas notre surprise de voir une telle quantité de pâte dans le pétrin, de voir la profondeur du four ou encore la machine à diviser la pâte en pâtons… etc.
Nous sommes allés de découverte en découverte.
Ensuite, il a fallu à notre tour être un "apprenti boulanger". Chacun a écrit son prénom sur un petit pain avant de l'enfourner. C'était un travail délicat et bien plus difficile qu'il n'y paraît. Monsieur Noël nous a offert notre petit pain et une brioche. Il a fallu se retenir de tout dévorer sur le chemin du

retour, car cela sentait très bon et nos estomacs commençaient à crier famine. Forts de nos découvertes, nous avons à présent beaucoup de travail pour expliquer tout cela par écrit, afin de ne rien oublier.
Nous remercions Monsieur et Madame Noël pour leur accueil et leur gentillesse.

Visite à l'Ecomusée de Rennes

Les CP racontent : Mardi 20 octobre, nous avons pris le car vers 14 heures. Nous sommes arrivés à l'écomusée. Nous avons vu une grande affiche avec dessus un bonhomme fait en graines : elle annonçait l'exposition sur les graines !
Nous sommes rentrés dans l'exposition où un monsieur nous a demandé de faire attention aux graines et il nous a expliqué comment fonctionnaient des machines : elles s'appellent des semoirs. Une très grosse graine, qui ressemble à des fesses, s'appelle "coco fesse". Nous avons aussi vu différentes graines : le maïs, le blé, le riz, du café, les "hélicoptères" (graines d'érable)… Puis nous avons vu un film qui montrait comment poussent les graines.
Après, nous sommes partis avec Perrine faire un petit jeu dans le jardin potager: il fallait ramasser le plus possible de graines différentes. Ensuite, nous nous sommes assis dans une salle où Perrine nous a montré une fleur géante pour nous expliquer

comment le pollen rentre dans la fleur pour faire une graine.
A la fin, nous sommes remontés dans le car pour rentrer à l'école. Gaspard et Florentin ont été à l'heure pour prendre le car scolaire !

Bouexazik : nouvelle association culturelle

L'association "Bouexazik" est née au cours de l'été 2009. Son but est de promouvoir la diffusion des musiques traditionnelles sur la commune par le biais d'organisation de concerts. A son initiative quelques amateurs de ces musiques habitant à La Bouëxière pour la plupart.

Cette nouvelle association, avec l'aide de la municipalité, prépare actuellement son premier festival qui aura lieu les 11, 12 et 13 mars 2010. Le jeudi 11 à 20h30, à l'église, le pianiste Didier Squiban et son compère accordéoniste Alain Trévarin, présenteront un concert où se croisent musique bretonne, jazz et musette. Le lendemain à 20h30, quatre musiciens (deux bretons, un anglais et un irlandais) joueront une création autour des musiques bretonne et irlandaise à la salle polyvalente André Blot. Ce concert, unique en Bretagne et dans l'Hexagone, fait figure d'évènement ; il sera suivi d'une session irlandaise au bar "La Bicyclette". Le samedi 13 enfin, salle André Blot, les danses bretonnes et irlandaises seront à l'honneur avec un fest-noz animé par le groupe Diskuizh et un ceili ("fest-noz irlandais") avec le groupe lorientais Ker O'Zen, un des meilleurs spécialistes en Bretagne dans le domaine. En après-midi, l'association rennaise Majig-Set proposera un stage d'initiation aux danses irlandaises.

Les tarifs d'entrée sont les suivants : 12€ (10€ tarif réduit) pour le jeudi, 12€ (10€ tarif réduit) pour le vendredi et 5€ pour le samedi soir. Une participation de 8€ est demandée pour le stage et donne droit à l'entrée du soir.

Possibilité d'adhérer à l'association "Bouexazik", le montant de l'adhésion est 10€ pour l'année et le tarif réduit est applicable pour les entrées aux concerts.

Renseignements et adhésions : 09 62 11 46 07 et bouexazik@laposte.net
Réservations et adhésions : bar "La Bicyclette".
Réservations : FNAC à partir de janvier.

"Passage à l'acte" : un mois de novembre sur les planches

Les 14 et 21 novembre, le groupe adultes de l'association a présenté une comédie en deux actes : "Je veux voir Mioussov" de Valentin Kataïev.

Mioussov, directeur général en chef du CUDM-CEEMP, est venu se réfugier dans la maison de repos "Les Tournesols", histoire de passer un dimanche en paix, au calme, loin du bruit.

Zaïtsev, qui désire lui faire signer un bon pour obtenir de la peinture qui servira à repeindre les petits lits d'une crèche dont il prépare l'ouverture prochaine, vient l'y relancer. Mais, comme on exige de lui des références avant de le laisser entrer, il se voit contraint de se faire passer pour le mari de la célèbre Klava Igniatiouk, ingénieur agronome émérite. Bien sûr, celle-ci arrive pour y retrouver son mari, qu'elle n'a pas vu depuis 18 mois…

Malentendus, rebondissements, quiproquos… les personnages se croisent, se méprenant sur l'identité et les intentions des uns et des autres. Les dialogues font mouche, la mise en scène est rapide, les acteurs s'amusent… au plus grand plaisir des spectateurs qui rient de bon cœur.

Vie des associations

Nouveau bureau pour la "jeune" association L'Espérance, créée en 1937

La nouvelle équipe, composée de Sylvie, Noëlla, Elie et Didier, souhaite avant tout de la convivialité dans le sport. Passer un bon moment ensemble entre copains et copines même si parfois le résultat sportif attendu n'est pas toujours là (on fera mieux la prochaine fois !).

Avec les associations, le sport est aussi un moyen qui permet de se rencontrer tout simplement, de s'investir aussi 1 à 2 heures par semaine, de se prendre au jeu d'encadrer des boutchous de 6 ans avec des maillots de foot ou des kimonos parfois trop grands, de regarder leurs gestes copiés aux grands et de les réconforter suite à une mauvaise chute.

En tant que nouveau président, je remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour L'Espérance depuis 1937 et je remercie tout particulièrement les personnes qui œuvrent actuellement pour vous accueillir au sein des sections de l'Espérance.

L'Espérance 2009, c'est maintenant plus de 700 licenciés dans 11 sections sportives différentes.

La salle de sport, le dojo et les terrains de football sont occupés une grande partie de la semaine ; la salle de sport est utilisée à 100% du temps. Autant dire qu'il n'y a pas de répit pour le sport à la BOUEX' (La Bouëxière devient souvent "Allez La Bouex'" sur tous les terrains de sport).

Dans le prochain Contact nous parlerons avec Alain Rochard, responsable de la plus jeune des sections (celle du multisport - découvertes des sports pour les très jeunes - créée en 2006) et aussi de la section football, la plus ancienne de L'Espérance avec quelques rappels historiques sur ses résultats et, de ses ambitions actuelles avec Claude Gérard son président.

Pour encore plus de sport à La Bouex'. L'équipe de L'Espérance : Président : Didier Jeunot, Secrétaire : Sylvie Sauvaget, Trésorière : Noëlla Coelho, Vice-président : Elie Devassy.

Il n'est jamais trop tard pour féliciter une équipe qui gagne ! Félicitations aux filles de la section Volley de L'Espérance qui ont remporté en juin la finale départementale féminine de la Coupe Casal.

Art & Co

Comme tous les ans, l'Association Art & Co propose des animations en direction des plus jeunes et adultes à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Animation de Noël du 11 au 19 décembre 2009 : nombreux lots à gagner dans les commerces participants.

Arrivée du Père Noël au centre culturel La Maisonneuve le vendredi 18 décembre, à partir de 19h suivie d'un spectacle de marionnettes.

Une nouveauté cette année : un Marché de Noël le 18 décembre, salle La Corbière, à partir de 19h. Vous y trouverez les associations et artisans de La Bouëxière et des environs qui vous proposeront des idées de cadeaux originales : spécialités bretonnes, confitures, pâtes de fruits, thés du monde, tartinades, bijoux faits mains, aquarelles, poteries, petits luminaires…

Le Père Noël reste le samedi 19 décembre, il ira de commerce en commerce pour une distribution de bonbons de 10h à 12h30 et de 15h à 17h.

Vie des associations

L'église Saint Martin
par l'association Buxeria (suite)

Dans le Contact du mois de mai, l'histoire de l'église s'achevait en 1801 : l'édifice était alors reconnu comme trop petit et des travaux s'avéraient nécessaires.

Comme nous l'indique la pierre datée à l'entrée de la sacristie (cf. photo), c'est en 1844 que les travaux de rénovation de l'église ont été votés. Le cimetière, qui entourait l'église jusqu'alors, était partagé en deux parties par un chemin creux, actuellement rue Théophile Rémond. Les sépultures sont transférées dans le cimetière ; la première inhumation aurait eu lieu en 1845 (sépultures encore présentes à l'entrée du cimetière).

Rapidement, les travaux sont stoppés car les finances manquent. La « Fabrique » (nom donné au conseil de paroisse qui participait à la gestion des biens d'église) et la commune puisent dans leurs réserves, vendent des parcelles de terre, s'endettent et bénéficient d'aides de particuliers : des personnes de Rennes, des propriétaires en la paroisse, des fermiers fournissent les corvées pour la pierre et le bois. Les travaux du bâti dureront trois ans.

Durant cette période, la population de La Bouëxière augmente fortement (2400 habitants en 1844). Aussi, les travaux de l'église s'inscrivent dans toute une série de réalisations à l'échelle de la commune : le presbytère est restauré, une mairie et l'école sont créées, et les chemins vicinaux sont rénovés.

En septembre 1857, seront bénies trois nouvelles cloches (Perrine-Aimée, Eugénie-Juliette et Isidore-Perrine : les cloches portaient les prénoms de leurs parrains et marraines) en remplacement d'une énorme cloche hors d'usage.

Histoire à suivre dans un prochain Contact…

Ça bouge chez les p'tits castors !

Depuis sa création au printemps 1998, l'espace-jeux "Les p'tits castors" a toujours eu pour objectif : l'éveil des touts petits de 0 à 3 ans, et la possibilité pour les adultes qui les accompagnent - (assistantes maternelles et parents) de partager un moment de convivialité entre eux et avec les enfants.

Cette année, un autre fonctionnement a été mis en place pour répondre à la nouvelle charte de la Communauté de communes du Pays de Liffré dont dépend l'espace-jeux depuis 2 ans. Cette charte n'autorisant que 15 enfants inscrits dans la même matinée, il a fallu trouver un système d'inscription par roulement tous les jeudis et vendredis, afin que tout le monde puisse venir le jeudi, jour préféré de fréquentation. Cela bouleverse en peu certaines habitudes, mais en y mettant un peu de bonne volonté, les 27 enfants inscrits à l'espace-jeux continuent de profiter des différentes activités proposées chez les p'tits castors.

Tous les mois nous rendons visite aux résidents de la maison de retraite. Ces rencontres intergénérationnelles donnent lieu à des créations : le jeudi 22 octobre, des hérissons en pâte à sel avec des pâtes pour les épines et des lentilles pour les yeux. Pour la première fois, il y avait un papy parmi nous. Petits et grands ont passé un bon moment ! Nous y sommes retournés vendredi 13 novembre.

Plusieurs interventions musicales ont également eu lieu. Par ailleurs, Gwen nous a fait découvrir les instruments, les enfants étaient ravis ; ils ont pu toucher, goûter ces nouveaux objets et se sont fait une joie de nous faire entendre une sympathique cacophonie.

Nous allons installer un grand bac à fleurs pour pouvoir faire des plantations avec les petits. Pouvoir regarder pousser les bulbes que nos p'tits castors planteront, quelle expérience ! Enfin, nous rencontrerons le Père noël au cours de l'arbre de Noël, le 12 décembre prochain. A suivre…

L'espace-jeux est ouvert de 9 h 15 à 11 h 45 : lundi (sauf pendant les vacances scolaires), jeudi, vendredi. Gwen, éducatrice jeunes enfants, anime l'espace-jeux les jeudis et vendredis matins.

Vie des associations

Découvrons la nature ensemble

La Bouëxière Environnement (LBE) propose une sortie nature gratuite sur le thème "Oiseaux d'eau et hivernants". Rendez-vous le dimanche 17 janvier 2010 à 10h15 place de la mairie (prévoir une tenue chaude, des chaussures de terrain et des jumelles pour ceux qui en possèdent).

Roulons plus propre

La plupart des Bouëxiérais travaillant sur Rennes font cet aller-retour tous les jours seuls dans leurs voitures. Ecologiquement, nous le savons, ce n'est pas top. Voici donc quelques pistes alternatives :

• Le covoiturage : Comment trouver les gens qui font le même trajet et voyager ensemble ? Des sites internet tels que www.LaRoueVerte.com ou www.123envoiture.com facilitent la recherche et donnent de bons conseils pour démarrer cette expérience tranquillement et en toute sécurité (rubrique "nos conseils").

• Le bus ou le train – au moins partiellement : Il y plusieurs cars directs entre La Bouëxière et Rennes (ligne 9b). Vu le coût de carburant d'un aller-retour en voiture (4-5 euros), les prix du car sont devenus vraiment compétitifs (aux alentours de 3 euros l'aller-retour) : www.illenoo.fr. Pour plus de flexibilité, quelques Bouëxièrais vont en voiture jusqu'à Acigné pour prendre le bus 64 de la STAR (fréquence toutes les 20 minutes matin et soir + régulièrement en journée) : www.star.fr

Une autre alternative : le train à partir de Noyal ou Servon. La connexion est très rapide (Noyal - Rennes en 10 minutes).

• Le vélo – pour une partie du trajet : Un membre de notre association prend régulièrement son vélo pour rejoindre le bus 64 à Acigné. Après un démarrage un peu dur, cela devient un vrai plaisir et apporte l'activité physique si importante pour notre santé et notre bien-être. Un bon équipement est néanmoins essentiel : vêtements adaptés, vélo confortable, bon éclairage, bon cadenas.

Vous avez des témoignages ou d'autres idées ? Faites-nous part de vos commentaires: LBE@wolke7.net

Association La Bouëxière Environnement : http://LBEnvironnement.free.fr

Rumba des souvenirs

Dans ce zoo, derrière son grillage,
Ce lion qui vous regarde dans les yeux
Ressentez-vous cette tristesse au fond de lui-même ?
Quels souvenirs a-t-il de ses parents,
De son enfance, de cette savane chérie
Pense-t-il à ses frères et sœurs
J'ai mal pour lui…

Toi l'oiseau de jour comme de nuit
Voyageant au dessus de pays merveilleux
La montagne, la mer accompagnée par le soleil ou la lune
Que de merveilleux souvenirs tu pourrais nous conter.

Et tous ces souvenirs ne sont plus que des images floues.

Souvenir d'une danse nuptiale
Souvenir d'une danse tribale
Souvenir d'une danse animale
Souvenir des jours heureux
Souvenir des jours malheureux
Souvenir des pleurs d'enfants abandonnés
Souvenir d'anciens mal aimés
Rumba des souvenirs, tout simplement.

Roger Massin